



Handicaps Acoustiques 44

Adresse postale :

HA 44
Chez M^{me} Claire Douay-de Faultrier
L'écorce
44116 VIEILLEVIGNE

Siège social :

Hôtel de ville
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE



Acouphènes

C'est un bruit, entendu jour et nuit, dans l'oreille ou dans la tête sans aucun stimulus sonore extérieur.

L'acouphène peut être un symptôme d'une pathologie du système auditif.

Hyperacousie

C'est une intolérance aux sons même les plus banals et souvent une séquelle d'un traumatisme acoustique. Elle s'accompagne d'acouphènes dans 40 % des cas. C'est une pathologie invalidante et douloureuse.

Maladie de Ménière

C'est une affection de l'oreille interne qui regroupe quatre symptômes :

- Crises de vertiges
- Baisse de l'audition
- Acouphènes de tonalité grave
- Sensation de plénitude dans l'oreille

Ces trois pathologies s'accompagnent parfois d'une baisse de l'audition et d'une sensation de plénitude.



HANDICAPS ACOUSTIQUES

44

Association loi 1901
Association Reconnue d'Intérêt Général

HÔTEL DE VILLE
6 RUE DE LA GARE
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE

Déclaration préfectorale : N° W442000188

02 . 40 . 02 . 97 . 30





L'association

« **Handicaps Acoustiques 44** »
a été créée le 8 avril 2004

Ses objectifs sont :

Mettre en relation les personnes qui souffrent de handicaps acoustiques : acouphènes, hyperacousie, syndrome de Ménière.

Favoriser l'entraide morale et physique entre les personnes pour rompre l'isolement.

Agir pour faire reconnaître les handicaps acoustiques dans tous les domaines de la vie (quotidienne, familiale, sociale, professionnelle).



Pour devenir membre de l'association, il faut :

Être une personne handicapée par des vertiges de Ménière, des acouphènes ou de l'hyperacousie.

Être une personne sympathisante, n'ayant aucune maladie otique mais désireuse d'apporter son soutien.

L'association peut recevoir des dons et délivrer un reçu fiscal.



Permanences téléphoniques

Une permanence téléphonique est assurée par les membres du bureau et par des adhérents de l'association. Cette permanence offre à toute personne qui en ressent le besoin : renseignements, écoute, entraide, mise en relation avec d'autres personnes...



Fiche contact Permanences téléphoniques

Si votre appel concerne plutôt la maladie de Ménière et l'hyperacousie :

Si votre appel concerne plutôt les acouphènes :

appelez **Henri Richard** au 02.40.36.05.88
ou par mail : tresorier.ha44@orange.fr
du lundi au vendredi de 12h à 14h.

Si votre appel concerne plutôt l'hyperacousie et les acouphènes :

contactez **Claire Douay-de Faultrier**
au 02.40.02.97.30, au 06.25.02.61.02
ou par mail : lafermedelecorce@orange.fr
de préférence le jeudi de 12h à 13h30 ou tous les jours si urgence.

Vous pouvez également écrire à l'adresse postale.

